



RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00169
Numéro SIREN : 809 423 841
Nom ou dénomination : 2GA Développement

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001171

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE



687965

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/001171**
n° de gestion : **2015B00169**
n° SIREN : **809 423 841 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 09/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2GA Développement - Société à responsabilité limitée
chemin de Lautagne 26000 Valence -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2015

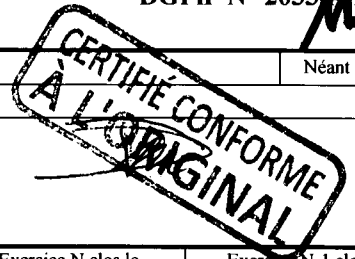
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



687965



Formulaire obligatoire (art. 302 Septies du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 2GA DEVELOPPEMENT
Adresse de l'entreprise Chemin de Lautagne 26000 VALENCE
Numéro SIRET * 80942384100018
Durée de l'exercice en nombre de mois * 11

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Table of ACTIF (Assets) with columns: Brut, Amortissements - Provisions, Net, and Net for Exercise N and N-1. Rows include Immobilisations incorporelles, corporelles, financières, Stocks, Créances, and Disponibilités.

Table of PASSIF (Liabilities) with columns: Exercice N NET, Exercice N-1 NET. Rows include Capital social, Réserves, Provisions, Emprunts, and Dettes.

Table of RENVIS (Details) with columns: Description, Amount, and Reference. Rows include details for financial assets and liabilities.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>EURL 2GA DEVELOPPEMENT</u>					Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le <u>13 1 1 2 2 0 1 5</u>					Exercice N-1 clos le <u>1 0 0 0 0 0</u>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *								
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	209				210		
		biens	215				214		
		services *	217				218	14 000	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	14 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	4 183		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244			
	Rémunérations du personnel *					250	6 330		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements *					254			
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	10 513		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	3 487		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280			
	Produits exceptionnels (IV)					290			
	Charges financières (V)					294			
	Charges exceptionnelles (VI)					300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	523		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	2 964		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 964	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	523		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989					
	Divers* ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"						655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	3 487	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370	3 487	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/02/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 37 780.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 2 964.03 Euros .

L'exercice a une durée de 11 mois, couvrant la période du 01/02/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2015 au 31/12/2015

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 000
Total	2 000

2GA Développement
Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : Chemin de Lautagne - 26000 VALENCE
809 423 841 RCS ROMANS



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

RAPPORT DE GESTION DU GERANT
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Le soussigné Rémi DE GEA, associé unique et gérant de la société 2GA Développement, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'activité de la Société a été la suivante :

Il s'agit de notre premier exercice qui a eu une durée exceptionnelle de 11 mois.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2015, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016 sont les suivants :

Nous allons poursuivre notre activité de holding.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé la Société a pris une participation de 16,66% du capital de la société ADNRJ, SARL au capital de 120 000 euros, sise ZAC les Chabanneries, 300 rue les Chabanneries, 26500 BOURG LES VALENCE.

Activité des filiales et participation

Le premier exercice social de la société ADNRJ sera clos le 30 juin 2016.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 14 000 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 183 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 330 euros.

Il n'y a pas de salarié.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 10 513 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3 487 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte de l'absence de résultat financier, il s'établit à 3 487 euros.

Après prise en compte, de l'absence de résultat exceptionnel, de l'impôt sur les sociétés de 523 euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par un bénéfice de 2 964,03 euros.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 37 781 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 2 964,03 euros qui recevrait l'affectation suivante :

ORIGINE

- Bénéfice de l'exercice 2 964,03 euros

AFFECTATION

- A la réserve légale 10,00 euros
- Ladite réserve est ainsi entièrement dotée

- Le solde est affecté en totalité au compte "autres réserves" 2 954,03 euros
- Qui s'élève ainsi à 2 954,03 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 064,03 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la convention devra être portée sur le registre des décisions de l'associé unique.

REPRISE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE AVANT SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, il est proposé de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Fait à VALENCE
Le 13 juin 2016

Rémi DE GEA
Associé Unique et Gérant



2GA Développement
Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : Chemin de Lautagne - 26000 VALENCE
809 423 841 RCS ROMANS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2016

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 964,03 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- | | |
|--------------------------|----------------|
| ▪ Bénéfice de l'exercice | 2 964,03 euros |
|--------------------------|----------------|

AFFECTATION

- | | |
|--|----------------|
| ▪ A la réserve légale | 10,00 euros |
| Ladite réserve est ainsi entièrement dotée | |
| ▪ Le solde est affecté en totalité au compte "autres réserves" | 2 954,03 euros |
| Qui s'élève ainsi à | 2 954,03 euros |

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Gérant



2GA Développement
Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : Chemin de Lautagne - 26000 VALENCE
809 423 841 RCS ROMANS

PROCURATION

Je soussigné Rémi DE GEA,
Demeurant Chemin de Lautagne, 26000 VALENCE,
Agissant en qualité de gérant de la société 2GA Développement,
Donne par les présentes pouvoir au :

GIE CONSEIL ET RESSOURCES HUMAINES
Sis 95 Chemin des Huguenots - 26000 VALENCE

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de ROMANS tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à VALENCE
Le 30 juin 2016

Rémi DE GEA

